

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/06/2025

Reçu en préfecture le 19/06/2025

Publié le

ID : 071-217103084-20250607-13\_2025-DE

S<sup>2</sup>LO

Séance du 07/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christian DUGUÉ

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 4

Excusés : 2

Nombre de suffrages  
exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

03/06/2025

Date d'affichage

03/06/2025

publication du :

17/06/2025

## Etaient présents :

M. DUGUÉ Christian, Mme DYON Pascale, Mme KELLER Geneviève, M. DEGIOANNI Léopold

Procuration(s) : Mme. BONARDOT Françoise (pouvoir à C.DUGUE) ; Mme DEGIOANNI Justine (pouvoir à L. DEGIOANNI)

Etai(ent) absent(s) : Mme HORBATIUK Marie

Etaient excusés : Mme. BONARDOT Françoise, Mme DEGIOANNI Justine

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme KELLER Geneviève

## Règlement du cimetière

Le service de la légalité de la préfecture a examiné le projet de règlement adopté le 23 juin 2023 par le conseil municipal.

Le maire, après avoir exposé les quelques points qui ont été amendés (visas, évolution de la législation, précisions et compléments dans certains articles), soumet la nouvelle version au conseil.

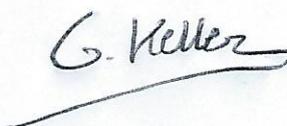
Le conseil, à l'unanimité, **DECIDE** :

- D'abroger l'édition du 23 juin 2023
- D'approuver le nouveau règlement du cimetière tel qu'approuvé le 2 juin 2025 par la Préfecture,
- De le publier sur le site internet de la commune,
- De donner tout pouvoir au Maire pour signer les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTCEAUX-RAGNY

La secrétaire de séance,  
Geneviève KELLER



Le Maire,  
Christian DUGUÉ

